

REACH

Pour les informations d'ordre général, nous vous conseillons de consulter le site dédié de l'UFCC :

<http://reach.ufcc.fr/>

Les produits commercialisés par la société PRODIKEM sont vendus en conformité avec la législation REACH en vigueur.

Les produits fabriqués en Europe sont préenregistrés, et enregistrés en temps utile par les fabricants européens eux-mêmes.

Les produits importés par la société Prodikem de pays extérieurs à la communauté européenne sont également soumis aux procédures de pré-enregistrement et enregistrement. Ceux-ci sont réalisés par les fabricants eux-mêmes ou par des représentants basés en Europe.

Nous sommes à votre disposition pour vous communiquer les renseignements sur l'état de pré-enregistrement et enregistrement des produits que nous commercialisons.

Egalement, les Fiches De Sécurité des produits sont disponibles à tout moment sur demande.